



## JEUNESSE

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants réélu le 8 décembre



## THERMALISME

Thermalisme et nutrithérapie : un programme novateur unique en France



## URBANISME

Les règles en matière d'urbanisme à Allevard-les-Bains

# L'Allevardin



La Fête de l'Hiver  
15 décembre 2008

les bains  
**ALLEVARD**

Bonjour à toutes et tous, connus et inconnus,  
vous tous qui vous êtes mobilisés pour nous.

Nous ne pouvons nommer personne sans risque d'en oublier,  
sans compter ceux dont nous ignorons tout et qui ont eu un  
geste envers nous.

Personne n'imagine l'ampleur du mouvement. Nous avons  
l'impression que tout Allevard, mais aussi Saint-Pierre, les  
clubs de sports, les établissements scolaires, les enseignants,  
les administratifs, les élus, les habitants, les commerçants,  
les enfants, les parents d'élèves, les... nous ont formé une  
bulle de compassion surhumaine douce et chaude.

Depuis mercredi matin 6h, nous avons reçu beaucoup  
d'amour et d'attentions. Il n'y a pas de petit geste. Les  
cours d'eau font les grandes rivières.

Tellement de personnes se sont mobilisées.

Comment vous remercier ?

Tous, vous pouvez être fiers de votre humanité !

Nous voulons dire aux pompiers que nous savons que nous  
sommes les victimes d'un nouveau système contre lequel ils  
se battent depuis plusieurs mois et qu'ils pourront passer  
pour le calendrier quand nous aurons à nouveau un toit, ils  
seront bien reçus.

Nous voulons exprimer nos regrets à nos voisins, Messieurs  
Dames Cohard, Lazeiras et Possenti. Même si un magnéto-  
scope qui prend feu, cela peut arriver à tous, nous sommes  
sincèrement désolés.

Nous ne pouvons oublier Pierre Tissot, qui a passé  
son enfance dans "la maison de la gare". Pierre, nous  
t'embrassons.

Quelle joie d'être en vie tous les 7 (les 5 membres humains,  
le chat et le doudou de Joseph) !

Ce qui compte c'est qu'on est tous en vie et ensemble.

Le reste se reconstruit, se rachète, pas la vie.

Nous en profitons aussi pour vous dire qu'un détecteur de  
fumée ne coûte pas grand-chose et que cela nous a sauvés  
la vie, pensez à vous.

Nous remercions tout le monde le plus sincèrement possible.

La vie est belle !

D'ailleurs nous avons trinqué à la vie entre amis mercredi  
soir, on aurait pu ne plus être là.

Cécile, Christophe, Hélène, Méghane et Joseph Laforêt

## L'Allevardin

Édité par la commune d'Allevard-Les-Bains

Place de Verdun - 04 76 97 50 24

Directeur de la publication : Philippe Langenieux-Villard

Rédaction : Bernadette Buzaré, Karine Tellier

Conception graphique et mise en page : Karine Tellier

Photos : Bernadette Buzaré

Édition : Au Bristol. Papier PEFC certifié

Distribution : La Poste

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2008 - ISSN 1270-0061

# sommaire

- 3 Brèves**
- 5 Vie commerciale**
- 6 Thermalisme**
  - Thermalisme et nutrithérapie, un protocole novateur unique en France
- 7 Culture**
  - Le cinéma Bel'donne a rouvert ses portes le 6 décembre
  - Grésilib' : la liberté d'emprunter dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan !
  - Allev'art en Belledonne
- 8 ZOOM sur les travaux**
- 10 Urbanisme**
  - Les règles en matière d'urbanisme à Allevard-les-Bains
- 12 Jeunesse**
  - Élection du Conseil Municipal d'Enfants
  - Un accueil de loisirs au service jeunesse pour les vacances de février
- 13 Il était une fois**
  - Petite histoire du ski club allevardin
- 14 La vie en images**
- 16 Démocratie participative**
  - Les commissions extra-municipales
  - Une nouvelle dénomination de la rue Bir Hakeim
- 17 Infos municipales**
  - L'essentiel des séances des conseils municipaux
- 18 Expression politique**
- 19 Dernières nouvelles**
  - 88 000 m<sup>2</sup> de façades rénovés depuis 1989
  - État civil
  - Petites annonces
- 20 Agenda des manifestations  
À noter (permanences et services)**



## Recensement entre le 15 janvier et le 14 février

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. À partir du 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur ou les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis au plus tard le 14 février 2009.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

*Renseignements complémentaires.*

*En mairie : ☎ 04 76 97 50 24*

## Élections européennes : inscrivez-vous dès maintenant ! [photo 1]

Les élections pour élire les représentants français au Parlement européen auront lieu en juin 2009. Si vous venez de déménager ou si vous venez d'avoir 18 ans et désirez vous inscrire sur les listes électorales d'Alleverd, il suffit de vous présenter avant le mercredi 31 décembre prochain, en mairie, muni d'un justificatif d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité) et d'un justificatif de domicile. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il vous est possible de mandater une tierce personne qui se présentera avec ces mêmes documents originaux, sa propre pièce d'identité et une lettre manuscrite attestant que vous l'autorisez à procéder à l'inscription à votre place. Attention, si vous vous présentez à la mairie le 2 janvier 2009, l'inscription ne sera prise en compte que pour les élections qui se dérouleront au cours de l'année 2010.

## Un nouveau Bac PRO au Lycée professionnel privé Le Bréda

Un BAC PRO Secrétariat en trois ans s'ouvrira dès la rentrée prochaine au lycée professionnel Le Bréda. Il s'adresse à des élèves sortant de troisième et qui aiment la relation, la communication, qui apprécient les contacts et qui font preuve de rigueur et d'organisation. Il faut bien sûr aimer le travail avec l'outil informatique. Une nouvelle salle informatique sera mise à la disposition des 15 futurs élèves. L'ensemble de l'établissement permet les connexions WIFI et les élèves comme les enseignants disposeront d'un accès personnalisé à un espace numé-

rique de travail. Ils disposent déjà d'un accès à distance au dossier personnel. Le BAC PRO est un diplôme national professionnalisant qui permet l'entrée dans la vie active mais aussi la poursuite d'études, en particulier vers les BTS. Pour plus de renseignements :

*Alain Flory, Directeur*

☎ 04 76 45 00 18

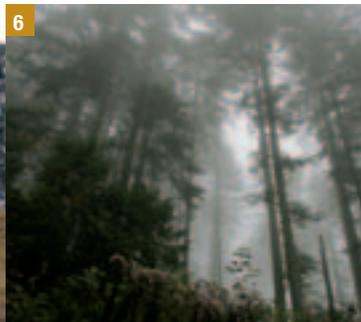
[www.lycee-lebreda.fr](http://www.lycee-lebreda.fr)

## Tourisme : un comité de pilotage étudie les problématiques du territoire du Pays d'Alleverd [photo 2]

Sous l'impulsion de la municipalité d'Alleverd, un comité de pilotage, composé d'acteurs du Pays (Office de tourisme, Thermes, Collet d'Alleverd, Musée), s'est constitué pour réfléchir ensemble sur les problématiques du territoire. Avec l'arrivée de nouveaux pays émergents, le marché du tourisme devient de plus en plus concurrentiel, les attentes des clientèles évoluent et les acteurs du Pays doivent pouvoir s'y adapter. L'objectif du comité de pilotage est donc de mener des plans collectifs d'actions et de redynamisation en vue de redéfinir une image unique et cohérente du Pays d'Alleverd.

## Passage de la commission fleurissement [photo 3]

Le 14 septembre, le jury du comité départemental du fleurissement s'est déplacé à Alleverd et a sélectionné le domicile de Fanette Scheurer (catégorie fenêtre) et le hameau du Glapigneux représenté par l'association "La Glapignole". La remise des prix a eu lieu le lundi 1<sup>er</sup> décembre au Prisme à Seyssins.



## Le Musée recherche des documents sur la guerre 14-18 [photo 4]

À l'occasion des commémorations du 11 novembre 2008, la commune de Saint-Pierre d'Allevard a présenté pendant une journée une grande exposition sur le thème de la Guerre 14-18. Le musée Jadis Allevard, dans le prolongement de cet événement, proposera du 16 mai au 18 octobre 2009 une exposition temporaire sur la première Guerre mondiale dans notre canton (les mobilisés, le travail aux forges, les hôpitaux militaires, les prisonniers de guerre, les cités ouvrières, etc). Afin d'illustrer cette exposition, les Allevardins qui disposent d'objets, de photographies, de lettres, de portraits, de documents qui concernent la guerre 14-18 en Pays d'Allevard et qui souhaitent les prêter le temps de cette exposition sont chaleureusement invités à contacter :

*Fabienne Pluchart, directrice du musée*  
 © 04 76 45 16 40

## Philippe Langenieux-Villard, membre du Comité directeur de l'Association des Maires de France

Lors du Congrès des Maires de France, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller Général, a été élu au comité directeur de l'Association des Maires de France. Le Maire d'Allevard souhaite s'investir dans les domaines de l'environnement, de la santé, de la culture et du tourisme, au sein de l'AMF, aux côtés du Président Jacques Pélissard. Il est le seul élu isérois à participer à cette instance.

## Collecte alimentaire

Le Maire, le conseil municipal et l'ensemble des membres du Centre Communal d'Action Sociale remercient très sincèrement tous ceux qui par leurs dons, lors de la collecte alimentaire des 28 et 29 novembre derniers, apportent leur aide aux personnes les plus défavorisées et leur permettent ainsi de mieux appréhender des moments difficiles. Plus de 400 kg de produits ont été collectés.

## JO 2018 à Grenoble : la municipalité y travaille [photo 5]

Martine Kohly, Marc Rosset, Pascal Croibier, Georges Zanardi accompagnés par les directeurs de l'Office du Tourisme et de la SAPAMA, le président du Syndicat du Collet, un membre de la Fédération Française de Ski et un technicien d'Avenir 38 se sont réunis sur les pistes du Collet afin d'étudier la pertinence, sur le plan environnemental, de propositions de pistes de ski freestyle, dans le cadre de la candidature de Grenoble pour les Jeux Olympiques de 2018.

Cartes de soutien à la candidature de Grenoble aux JO et registres disponibles à l'accueil de la mairie.

## Allevard, Le Moutaret et Saint Pierre d'Allevard : Aides et conseils pour les propriétaires forestiers privés [photo 6]

Le Centre Régional de la Propriété Forestière est un organisme public, ayant pour rôle d'aider les propriétaires forestiers privés, et de les guider dans la gestion de leurs parcelles de bois. Les propriétaires de parcelles forestières sur Allevard, le Moutaret et

Saint-Pierre peuvent contacter le technicien du CRPF qui les conseillera gratuitement sur les coupes, le reboisement, l'amélioration des peuplements naturels, les subventions possibles, la création de pistes ou routes forestières, les opérations en commun, les adhésions au Groupement de sylviculteurs de Belledonne Nord, la certification...

*Pascal Guillet*  
 CRPF - Maison de l'Agriculture et de la Forêt  
 40 rue du Terraillet - 73190 Saint Baldoph  
 © 04 79 60 49 12 - Fax: 04 79 28 35 46  
 Portable: 06 14 90 14 45  
 Courriel: pascal.guillet@free.fr

## Des chrysanthèmes dans les jardinières municipales

À la cessation de son activité, Alain Lesur, pépiniériste à la Terrasse, a fait don de 60 pieds de chrysanthèmes à la municipalité d'Allevard. Le personnel des espaces verts de la ville a donc profité de ce geste généreux pour redonner des couleurs aux jardinières de la ville qui ne sont pas fleuries habituellement à cette époque de l'année.

## Civisme = économie [photo 7]

De petites bêtises dues à un manque de civisme: un feu tourné, un mur tagué, des fleurs arrachées... Mis bout à bout, que de temps perdu, que d'argent dépensé inutilement. Un petit effort, soyons raisonnables.

## Don du sang - planning 2009

Allevard, (Place du Temple):  
 8 juillet, de 9h à 11h30 et de 17h à 20h  
 4 août, 12 décembre, de 17h à 20h  
 Saint-Pierre d'Allevard (Salle des Fêtes):  
 20 février, 29 avril, 13 octobre, de 17h à 20h



### Les pages de l'Allevaradin s'ouvrent à la publicité

Quelques acteurs économiques du Pays d'Allevar nous ont déjà sollicités pour faire paraître un encart publicitaire dans l'Allevaradin, distribué sur tout le canton d'Allevar. L'équipe du conseil municipal a donc décidé de mettre en place une régie publicitaire pour répondre à cette demande. En 2009, un espace dans l'Allevaradin sera donc consacré à la pub. Les encarts disponibles iront du 16<sup>e</sup> de page à la page complète.

*Renseignements :*  
Service communication  
Karine Tellier © 04 76 97 00 85  
Courriel: k.tellier@allevar.fr

### Les petites mains [photo 1]

L'atelier de confection de Jeannick Perrier, rue Séraphin Bouffier, a déménagé au "14, rue Charamil". On y retrouve toutes ses collections des polaires aux maillots de bain. Jeannick propose ses talents dans le domaine de la couture: confection, vente, retouches, broderies, logos... Ses services s'adressent aux particuliers, professionnels, clubs et associations.

*Les petites mains*  
14, rue Charamil © 04 76 92 43 07

### Pharmacie du Bréda [photo 2]

La pharmacie de la rue Charamil vient de s'agrandir sur le local commercial qui la jouxtait. Un espace de 70 m<sup>2</sup> consacré à la clientèle vient de prendre place dans des lieux entièrement rénovés et à présent dénommés "Pharmacie du Bréda".

*Pharmacie du Bréda*  
5, rue Charamil  
© 04 76 97 50 51 - Fax: 04 76 45 83 33

### Les bébés de Sybelle [photo 3]

Christelle Estevenin vient de concrétiser un projet qui lui tenait à cœur: installer à Allevar une boutique entièrement consacrée à la petite enfance sur le thème du bien-être et du respect de notre environnement. Elle vient d'ouvrir un espace, 6 rue Séraphin Bouffier, qu'elle a aménagé avec harmonie, son expérience de décoratrice d'intérieur ne faisant aucun doute. De formation styliste modéliste, cette jeune maman, allevardine depuis 4 ans, propose une ligne de vêtements pour les tout-petits fabriqués avec des textiles à base de plantes et pour certains entièrement biologiques. Toute une gamme de produits tels que couches bio, petit matériel de puériculture, porte-bébé, écharpe de portage, hamac bébé, vêtements d'allaitement, huiles de massages... sont aussi proposés avec une possibilité de commande sur catalogue pour l'aménagement mobilier.

Christelle souhaite aussi faire partager sa passion des bébés à travers des ateliers autour de plusieurs thèmes: massage, portage, information sur ses produits... et à travers toutes les créations artisanales qu'elle a également la capacité de créer.

*Les bébés de Sybelle*  
6 rue Séraphin Bouffier  
© 09 51 82 20 60  
© 06 64 77 18 95  
<http://www.lesbebesdesybelle.fr>

### Coup de Cœur [photo 4]

Nous connaissons déjà le magasin de Chantal Riffard, rue Charamil, pour ses meubles et ses objets de décoration. Tout en poursuivant son activité initiale, Chantal vous propose, depuis peu, une ligne de vêtements de puériculture de 0 à 2 ans.

Du cadeau de naissance au vêtement quotidien, Chantal habille les bébés à des prix raisonnables et vous propose une vaste collection. Chaussures, chaussettes, serviettes de bain, décorations, peluches font aussi partie de sa nouvelle gamme.

*Coup de cœur*  
9 rue Charamil © 04 76 33 86 25

### Boulangerie-pâtisserie L'Exquise



Changement de propriétaires pour la boulangerie située rue Charamil. Sandrine et Cédric Verollet viennent de succéder à Carmen et Lionel Goutier. Originaire de Grenoble, ce jeune couple, parents de deux enfants, vient de s'installer à Allevar. Cédric, titulaire d'une formation de boulanger-pâtissier souhaite y développer, entre autres, l'activité de pâtisserie. Remplis d'enthousiasme, ils comptent bien profiter de cette période de fêtes pour faire découvrir leur talent.

*Boulangerie-Pâtisserie "L'Exquise"*  
Ouvert tous les jours sauf le mercredi  
12, rue Charamil © 04 76 45 81 76

# Thermalisme et nutrithérapie : un protocole novateur unique en France

**Pendant l'hiver, les thermes suivront une véritable cure de jouvence. Le traitement acoustique de la piscine sera amélioré. Toute la décoration sera revue (peinture, lumières, mobilier, signalétique...). Dès février 2009, les clients pourront se prélasser dans un hammam, un sauna japonais à infrarouges lointains ou encore dans une salle d'ionisation et de luminothérapie.**

**E**n matière de "prévention-santé", les thermes d'Allevard innovent en créant le premier programme "Thermalisme et nutrithérapie". Cette voie novatrice qui englobe l'ensemble des dimensions de la santé est reconnue mais reste encore très peu développée en France. Elle apparaît pourtant incontournable pour de nombreux experts, si l'on veut réduire l'incidence des maladies et la consommation des médicaments.

## Le docteur Jean-Paul Curtay, spécialiste mondial de la nutrithérapie, accompagne l'équipe des thermes



Jean-Paul Curtay a commencé à s'intéresser aux relations entre aliments, nutriments et santé à l'université de Californie à Los Angeles, en 1980. Il a créé la première consultation

de nutrithérapie (\*) en France. Depuis 1989, il a formé 5 000 médecins dans plus de 20 pays, écrit 14 ouvrages. Il est Président de la Société de Médecine Nutritionnelle et membre de l'Académie des Sciences de New York. Son dernier livre, "Okinawa, un programme global pour mieux-vivre" a fait l'objet d'une forte médiatisation.

Accompagnés par le docteur Jean-Paul Curtay, les thermes lanceront en avril 2009,

un protocole totalement innovant pour lutter contre la fibromyalgie (\*\*). Il intégrera aux soins thermaux les techniques de la nutrithérapie, des thérapies comportementales et cognitives de gestion du stress, des soins spécifiques à la relaxation. En effet, la station thermale d'Allevard bénéficie d'un climat tempéré, sédatif, propice à la détente et à la relaxation. De plus, les traitements quotidiens à l'eau soufrée apportent un soulagement rapide aux douleurs rhumatologiques provoquées par la fibromyalgie.

Une toute nouvelle cure thermale de rhumatologie sera donc mise en place, suivie de conférences et d'ateliers sur la nutrithérapie, l'alimentation et la relaxation, animés par le Docteur Curtay. Les patients suivront également six séances de sophrologie et trois soins complémentaires quotidiens de relaxation.

Côté mieux-être, les clients découvriront le nouveau programme Okinawa et la cure minceur zen. Créé par le Docteur Curtay, ce programme s'adressera aussi bien aux personnes désireuses de trouver sans privation et durablement leur équilibre pondéral, qu'à celles désireuses d'optimiser leur vitalité quotidienne et leurs chances de bien vieillir.

## Le Docteur Alain Attard, l'un des spécialistes de l'oreille en France, médecin-conseil aux Thermes



ORL de formation, le docteur Alain Attard avait déjà exercé à la station thermale, de 1983 à 1993. Son savoir-faire et ses idées novatrices, sa présence régulière sur les grands colloques médicaux, son implication dans le monde universitaire permettront aux Thermes d'explorer de nouvelles pistes de développements thérapeutiques autour du thermalisme, notamment sur la mise en place de la première clinique de la voix en milieu thermal. ■

*Les thermes d'Allevard*

© 04 76 97 56 22 - N° Vert : 0 800 88 09 56

Site internet : [www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)

### (\*) LA NUTRITHÉRAPIE

*La nutrithérapie est née aux États-Unis, il y a maintenant plus de 30 ans. Elle représente une véritable révolution dans l'approche de la maladie et dans la conception même de la santé. Elle vise à optimiser la santé, les performances physiques et intellectuelles, retarder les effets du vieillissement, prévenir les risques de maladie et les traiter par des conseils alimentaires et une supplémentation active en micronutriments.*

### (\*\*) LA FIBROMYALGIE

*Pour Jean-Paul Curtay, "la fibromyalgie a longtemps été considérée comme un trouble mystérieux, à visages multiples, associant une grande fatigue, des douleurs, une dépression immunitaire et des perturbations psychologiques plus ou moins définies". De plus en plus d'études conduisent à une vision nouvelle de cette pathologie. Le stress chez les personnes particulièrement sensibles, entraîne des tensions chroniques des muscles et des tendons. Ceux-ci finissent par subir des processus destructeurs inflammatoires et oxydatifs qui mènent à des douleurs, en particulier à la racine des membres.*

## Le cinéma Bel'donne a rouvert ses portes le 6 décembre



De gauche à droite : Pascal Gallet, directeur général des services de la mairie ; Sylvie Faroud, gérante du cinéma ; Emmanuel Baron, programmeur et Annie Servant, adjointe à la culture

La municipalité d'Allevard a confié son exploitation à Sylvie Faroud, à la tête de la société Féliciné. Déjà gestionnaire du cinéma de Villefontaine, elle a également repris le cinéma de Pontcharra. La programmation est assurée par Emmanuel Baron du réseau VEO. Ce circuit de programmation regroupe 200 adhérents nationaux dont 35 en Rhône-Alpes. Allevard continuera ainsi de bénéficier des sorties cinématographiques nationales. Le fonctionnement du cinéma reste le même avec une ouverture annuelle, des tarifs

identiques et une volonté de rester ouvert aux propositions des acteurs locaux en matière d'animation. Sylvie Faroud encourage d'ailleurs les associations et les agents économiques à la contacter pour évoquer leurs projets.

*Retrouvez la programmation du cinéma Bel'donne : sur le site [www.allocine.fr](http://www.allocine.fr) sur le site [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr) au 08 92 68 73 38 (0,34 euros/mn sans publicité)*

## Grésilib' : la liberté d'emprunter dans toutes les bibliothèques du Grésivaudan !

Grésilib' est une carte qui permet à toute personne, famille inscrite dans une bibliothèque du Grésivaudan d'aller s'inscrire gratuitement dans l'une (ou plusieurs) des 36 bibliothèques du territoire. Ce nouveau service à la population vise à faciliter l'emprunt des documents et ainsi à favoriser un meilleur accès à la culture. Pour obtenir la carte Grésilib', il suffit de se présenter dans la bibliothèque municipale de son domicile en justifiant de sa dernière cotisation. La carte Grésilib' sera valable un an pour toute la famille.

### Les communes du réseau Grésilib' :

Grésilib' est proposé par les bibliothèques des communes des Adrets, Allevard-les-Bains, Barraux, Bernin, Biviers, le Champ-près-Froges, Chamrousse, Chapareillan, le Cheylas, la Combe-de-Lancey, Crolles, Froges (village et Brignoud), Goncelin, la Ferrière, Laval, Lumbin, Montbonnot-Saint-Martin, Pinsot, Pontcharra, Revel, Sainte-Agnès, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Ismier, Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Pancrasse, Saint-Pierre-d'Allevard, Saint-Vincent-de-Mercuze, Tencin, la Terrasse, Theys, le Touvet, Vaulnaveys-le-Haut, Villard-Bonnot (Lancey), Le Versoud.

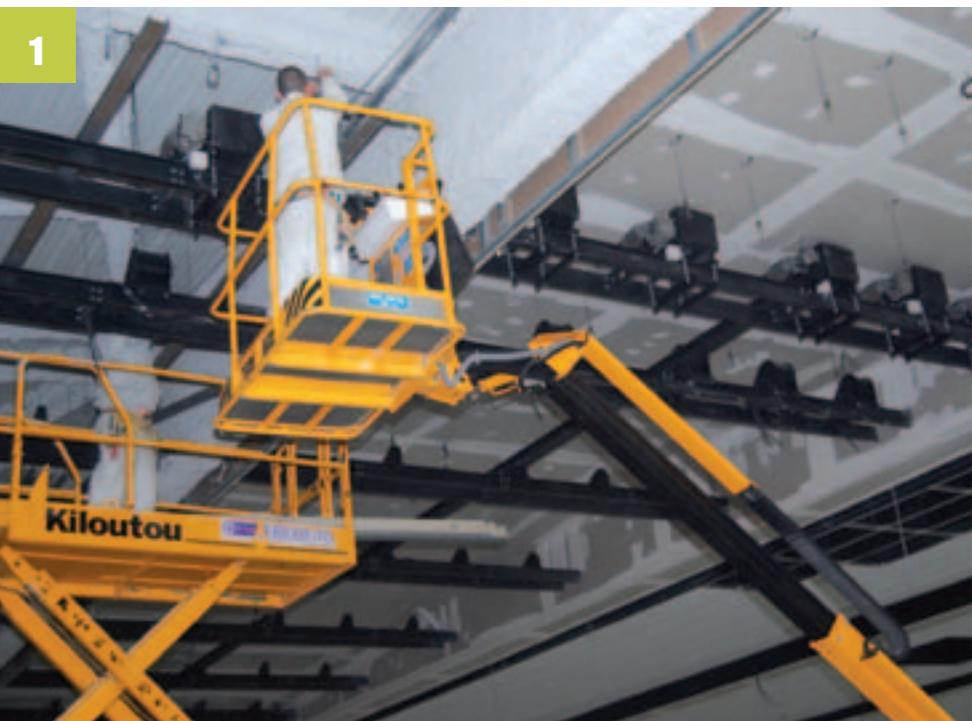
**Renseignements :** [www.paysdugresivaudan.fr](http://www.paysdugresivaudan.fr)

## Allev'art en Belledonne

La 4<sup>e</sup> édition du salon Allev'art en Belledonne s'est déroulée du 2 au 5 octobre dans la galerie Niepce aux Thermes. Trente-cinq artistes régionaux, sont venus exposer leurs œuvres sous différentes formes artistiques. Anne Bachelier, peintre allevardine, de renommée internationale, a honoré de sa présence ce salon en présentant plusieurs de ses toiles. Cela a été l'opportunité pour les élèves, de l'élémentaire au lycée, de venir se sensi-

biliser au monde de l'art et à un nombreux public d'accéder à une exposition de qualité dans un lieu original. Christiane Narp, présidente de l'association organisatrice d'Allev'art en Belledonne, avec l'appui technique de la commune, vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la 5<sup>e</sup> édition.





# Zoom sur les travaux

## 1. La salle polyvalente

Le gros œuvre est maintenant terminé. Début janvier, le sol sportif sera posé. S'en suivra la pose des gradins escamotables et du plafond acoustique dans la salle multi-activité.

## 2. Le centre de secours

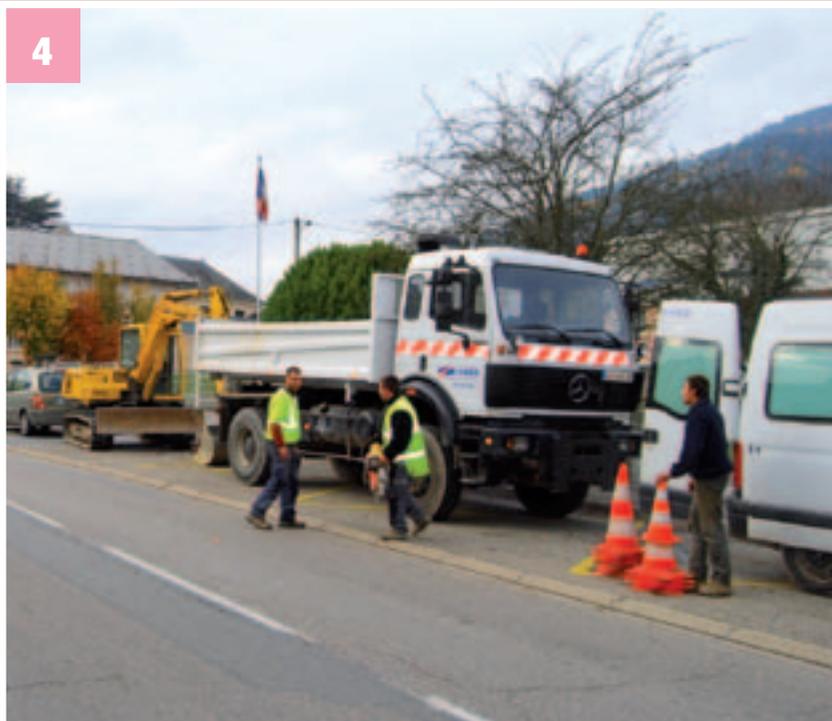
Le bardage extérieur est quasiment terminé. À l'intérieur du bâtiment, le carrelage et les cloisons sont posés. Prochaine étape: fluides, plomberie, sanitaires et peinture. D'ici janvier, si le temps le permet, les travaux de VRD commenceront.

## 3. La Ramée

Le transfert des résidents dans la nouvelle extension est prévu pour mars 2009. Suivra la mise en conformité de la partie existante.

## 4. Renforcements de réseaux, Boulevard Jules Ferry

Entre le carrefour de la gendarmerie et la rue Grange Neuve, la Régie électrique a engagé des travaux, dans le cadre de son renforcement de réseaux. Ces travaux ont





consisté à enfouir le réseau électrique et l'éclairage public et à la reprise en souterrain du branchement électrique et téléphonique qui était auparavant aérien.

## 5. La Régie électrique d'Alleverd a rénové son poste de livraison

Avec l'évolution des réseaux et des consommations et pour assurer la qualité de fourniture, la rénovation du poste de livraison assurant les réseaux de la commune s'est avérée indispensable. Aussi, le Conseil d'Administration de la Régie électrique

a fait le choix d'engager 300 000 euros pour ce chantier d'envergure. Avant les travaux, un disjoncteur général et 5 disjoncteurs protégeaient les réseaux de la commune. Aujourd'hui, le poste de livraison est équipé de 2 disjoncteurs généraux et 8 disjoncteurs. Cinq semaines ont suffi à la Régie électrique pour que ce nouveau poste de livraison soit opérationnel sans pour autant provoquer de gêne majeure auprès de la population.

## 6. Le collège

Le long du boulevard, le bâtiment principal sera complètement monté en structure bois d'ici fin janvier.

Les menuiseries de la partie centrale (entrée du collège) seront terminées en janvier.

La construction des trois logements de fonction, en partie ouest du chantier devrait s'achever mi-février.



# L'urbanisme à Allevard-les-Bains

**La vie dans une commune impose à chacun quelques règles. L'insertion harmonieuse des constructions dans le milieu environnant, le respect des droits d'autrui et la prévention des risques sont d'intérêt général.**



**L**es mairies veillent au respect de certaines de ces règles. Elles centralisent les demandes de tous travaux modifiant les aménagements, les constructions, les façades, les toitures, les clôtures... et consultent les services concernés, parfois extérieurs, afin de vérifier que le projet est bien conforme à chacun des règlements.

### **Le code de l'urbanisme**

Ensemble des règles générales d'aménagement et d'urbanisme, défini par le législateur.

### **Le règlement du PLU Plan Local d'Urbanisme élaboré par le conseil municipal**

Allevard est divisé en plusieurs zones. À chaque zone s'appliquent des règles spécifiques. Le conseil municipal propose une codification de l'espace communal: N: espace naturel, U: espace urbanisable... mais c'est ensuite le préfet après consultation des administrations publiques qui statue et demande les modifications finales avant l'approbation du PLU. Celui d'Allevard a été adopté en avril 2006, mais des modifications s'imposent après une première période de fonctionnement qui a révélé quelques adaptations à faire. Marc Rosset, adjoint chargé de l'urbanisme,

devra mettre en œuvre cette première modification en 2009. Une nouvelle concertation aura donc lieu et notamment avec les personnes dont les projets rencontrent des difficultés.

### **Le règlement du PPRN Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles**

Le plan localise les zones soumises aux risques d'inondation, de glissements de terrain... Selon ces risques les constructions ou travaux sont réglementés. Le PPRN s'impose toujours par rapport au PLU. Une parcelle qui est dans une zone constructible (U, AU...) peut être inconstructible si elle est en zone rouge ou violette du PPRN. Il est impossible dans le zonage du PLU de faire des exclusions à la parcelle.

### **Les règlements de chacun des services concernés par les travaux envisagés**

Régie électrique, service des eaux, SPANC (Service Public pour l'Assainissement Non Collectif). Pour pouvoir vivre dans son habitation, il faut nécessairement disposer d'eau potable, d'électricité et d'un système d'assainissement qui ne génère pas de pollution. Une commune ne peut délivrer un "PC" que si la parcelle qui recevra la future construction est "desservie". L'objectif des PLU étant de densifier les centres-villes et de supprimer "Le mitage", constructions isolées. Là encore, on peut se retrouver dans le cas où la parcelle est constructible, mais où un éventuel demandeur se verra refuser son permis de construire faute d'avoir des réseaux en limite de propriété ou la possi-

bilité de pouvoir assainir ses eaux usées ou encore un problème de desserte.

Concernant le code civil, la mairie se limite à mettre en garde le demandeur, notamment concernant les droits de vue. Les litiges entre propriétaires qui sont donc de droits privés se règlent auprès d'une juridiction civile.

La consultation plus ou moins large des services motive la durée du délai d'instruction du dossier.

Le législateur par la réforme d'octobre 2007 du code de l'urbanisme a voulu simplifier les démarches des demandeurs. De onze types de demandes, il n'en subsiste plus que cinq, les délais d'obtention ont été contractualisés et les procédures de contrôle assouplies par une plus grande responsabilisation du demandeur.

## Le Certificat d'Urbanisme

Délai d'obtention : 2 mois.

On distingue deux certificats d'urbanisme.

- **Le CU d'information** qui renseigne uniquement sur le zonage au PLU de la parcelle concernée

- **Le CU opérationnel** qui lui renseigne toujours à l'aide du PLU et du PPRN sur la demande précise du demandeur avec consultation par le service urbanisme de la mairie des gestionnaires de réseaux (eau, électricité, assainissement...).

Le CU ne dispense pas du dépôt de permis de construire et n'est pas une garantie de constructibilité. Seule l'instruction du permis de construire permettra au demandeur d'avoir l'assurance d'aller au bout de son projet.

## Le Permis de Construire

Délai d'obtention : 2 mois.

Construction d'une maison individuelle, construction créant plus de 20m<sup>2</sup> de SHOB (Surface Hors œuvres Brute). C'est le seul document qui garantit la constructibilité vis à vis du code de l'urbanisme.

## Le permis de démolir

Délai d'obtention : 2 mois

## Le permis d'aménager

Lotissement, zone d'activité...

Délai d'obtention : 2 mois

## La Déclaration Préalable

Délai d'obtention : 1 mois

Construction créant moins de 20m<sup>2</sup> de SHOB (Surface Hors œuvres Brute), clôture, modification ou réfection de façade, de toiture, abri jardin, abri voiture, véranda, panneaux solaires...

Afin de transmettre clairement à chacun des services les informations concernant le projet, l'usager doit remplir un formulaire. Ce formulaire diffère selon le type de travaux envisagés. Ces formulaires ont changé depuis octobre 2007. Ils sont à votre disposition en mairie ou téléchargeables sur :

[www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)

Avant de déposer votre dossier et quel que soit votre projet venez consulter en mairie le service urbanisme/architecture pour obtenir le règlement du PLU et du PPRN de votre zone ainsi que des conseils pour une bonne intégration et une qualité architecturale satisfaisante.

Pour préparer au mieux votre entretien, rassemblez un maximum d'informations

concernant votre projet (photos, croquis, plans). Mais attention, seule la consultation de l'ensemble des services et concessionnaires permettra de savoir si votre projet pourra être réalisé. ■

## Élu et agents en charge de l'urbanisme

**Marc Rosset**

*Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme*

☎ 04 76 97 50 24

Courriel : [m.rosset@allevard.fr](mailto:m.rosset@allevard.fr)

**Claire Sanseau**

*Architecte conseil pour la ville d'Allevard*

☎ 04 76 97 00 75

Courriel : [c.sanseau@allevard.fr](mailto:c.sanseau@allevard.fr)

**Jean-Noël Monnet**

*Responsable du service urbanisme*

**Anne Delayen**

*Secrétariat services technique et urbanisme*

☎ 04 76 97 00 72

Courriel : [af.delayen@allevard.fr](mailto:af.delayen@allevard.fr)

## Les règles de l'urbanisme : questions courantes

Je veux réaliser un abri de jardin de 12 m<sup>2</sup> en bois derrière ma maison

→ Déclaration préalable.

Je veux réaliser un portail et une clôture en bois entre la rue et ma propriété

→ Déclaration préalable. Voir service urbanisme / architecture pour règlement PLU de la zone et conseils.

NB : Les matériaux d'occultation non fixes et les clôtures de plus de 1m60 sont proscrits.

Je veux réaliser une piscine

→ Déclaration préalable.

Je veux aménager les combles et rajouter 3 velux en toiture

→ Déclaration préalable si la surface ainsi créée est inférieure à 20m<sup>2</sup>, Permis de construire si l'on dépasse 20m<sup>2</sup>.

NB : La couleur de la toiture peut être rouge vieilli ou brun. Le gris ou le noir ne sont pas autorisés.

Je veux faire un garage de 50 m<sup>2</sup> sur ma propriété

→ Permis de construire.

Je veux transformer une vieille grange en habitation

→ Permis de construire. Voir le service urbanisme/architecture pour règlement PLU de la zone et conseils pour valoriser la réhabilitation.

Je veux construire la maison de mes rêves

→ La construction devra respecter le règlement de la zone où elle s'implante et le type d'architecture environnant, notamment concernant le type de toiture et le sens du faîtage.

Je veux poser des panneaux solaires sur ma toiture

→ Déclaration préalable.

Je veux faire une véranda

→ Déclaration préalable si moins de 20 m<sup>2</sup>. Voir service urbanisme / architecture pour règlement PLU de la zone. Permis de construire si plus de 20 m<sup>2</sup>. Voir service urbanisme / architecture pour règlement PLU de la zone.

# 8 décembre 2008 : élections du nouveau conseil municipal d'enfants

**Élu pour deux ans par les élèves de l'école élémentaire et l'école Saint-Hugues, le nouveau conseil municipal d'enfants est composé de 19 jeunes Allevardins.**

**E**ncourager une conscience civique, responsabiliser les enfants dans la mise en place d'événements ou de projets, rendre les enfants acteurs de la vie de la cité, tels sont les principaux objectifs du conseil municipal d'enfants. Du 7 au 24 novembre, les enfants motivés pour être candidats se sont fait connaître auprès du service jeunesse et ont préparé une affiche électorale que les jeunes électeurs ont pu étudier, pendant deux semaines, dans leurs écoles respectives. Munis de leur carte d'électeur, tous les élèves, accompagnés de leurs enseignants ont voté le 8 décembre, salle Veyton, selon les mêmes règles que pour une élection classique. Le dépouillement a été effectué le jour même et les résultats affichés aux écoles primaires, en mairie et à la Maison des Forges.



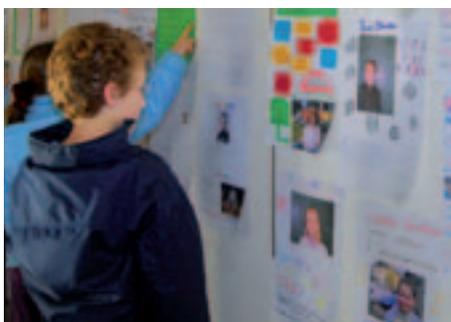
Annie Servant contrôle les opérations de vote

Le 15 décembre, le conseil municipal d'enfants a élu son nouveau maire: Louléa Da-Dalt.

Comme pour les adultes, les enfants participeront à des séances plénières et des commissions (à raison d'une heure toutes les trois semaines) avec un animateur du service jeunesse.

Le conseil municipal d'enfants dispose d'un budget de 10 000 euros.

Le premier conseil municipal d'enfants a fait aménager une piste de VTT/BMX, a contribué à la rénovation du skate-park, a participé au Téléthon et à des échanges intercommunaux avec les autres conseils municipaux d'enfants du département.



Les jeunes électeurs lisent les professions de foi des candidats



Passation de pouvoir entre Blanche Coulon, 1<sup>er</sup> maire du conseil municipal d'enfants et Louléa Da-Dalt, en présence de Philippe Langenieux-Villard et de Monique Hilaire, adjointe à la jeunesse

## Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants

### MAIRE :

Louléa Da-Dalt

### CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Lou Alexandre  
Romane Barbotte  
Justine Biasi  
Guillaume Bibollet  
Corentin Bollon  
Liselie Boisneau  
Orlane Brucoli  
Guillaume Camilotte  
Sarah Castanheira  
Romane Chesnoy  
Mel Cochet  
Laura Divoux  
Julie Faure  
Thomas Hubert  
Sorya Mesnage  
Chloé Nguyen  
Léa Simoes  
Laura Zanardi

## Un accueil de loisirs au service jeunesse pour les vacances de février

Le service jeunesse met en place un accueil de loisirs qui sera opérationnel pour les vacances scolaires de février. Fonctionnant de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ce service proposera aux enfants de 6 à 16 ans des activités sportives, culturelles et de loisirs et des sorties (raquettes, chiens de traîneaux, surf, etc).

Renseignements : Jérôme Payan, service jeunesse, ☎ 04 76 13 50 60  
Courriel : [pj@allevard.fr](mailto:pj@allevard.fr)

# Petite histoire du ski club allevardin

## La naissance du ski

Dans le grand nord, il y a mille ans, les hommes utilisaient déjà des skis comme moyen de locomotion ainsi que pour la chasse et la guerre. Pratique et rapide, le ski est adopté dans les pays nordiques. Ce sont les Norvégiens qui en firent progressivement un sport en mettant au point la technique du télémark.

## L'implantation du ski dans les Alpes

Longtemps considérée comme un lieu hostile, la montagne commence à attirer les touristes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette époque marque l'éclosion des pratiques sportives en montagne, estivale dans un premier temps, avec la création en 1875 du Club Alpin Français. Parallèlement, le ski commence à pénétrer dans les Alpes françaises. Les premiers essais sont peu concluants mais certains pionniers persistent et participent à son développement.

## Henri Duhamel (1853-1917) et la fondation du ski club des Alpes en 1895

En 1878, Henri Duhamel se rend à l'exposition universelle de Paris où il remarque sur un stand scandinave un curieux objet de forme longue et étroite, en bois, servant à se déplacer sur la neige. Il en achète une paire et l'essaie sur les pentes de Belledonne. Passionné par ce nouveau sport, il entreprend de la diffuser et fonde en 1895 à Grenoble le ski club des Alpes.

## Le ski en pays d'Allevard

Pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, Allevard accueille un hôpital pour les soldats américains convalescents. Installé dans le Splendid-Hôtel et géré par le YMCA (association de jeunesse chrétienne américaine), l'hôpital soigne des soldats dont plusieurs sont originaires de Norvège. Ces derniers se font livrer des skis à Allevard.



Antoine Cros

## Antoine Cros (1877-1968), père du Ski Club Allevardin

Originaire de la Loire, Antoine Cros arrive en 1913 à Allevard où il travaille dans le salon de coiffure d'Albert Feugier. Passionné de montagne, il parcourt les reliefs du pays d'Allevard aussi bien l'été que l'hiver, provoquant parfois l'incompréhension des habitants du pays. En 1918, Antoine Cros achète 28 paires de skis aux soldats norvégiens qui quittent Allevard à la fin de la guerre pour la somme de 1364 francs. Avec ces planches de frêne et de hickory, il entreprend l'initiation des jeunes d'Allevard à la technique "norvégienne".

### Les premiers concours :

Messieurs Feugier, Chataing, Seidenbinder, Granier et Cessieq se mobilisent aux côtés d'Antoine Cros et, ensemble, ils organisent à Noël 1922 un premier concours de ski à Gleysin puis un second en février 1923 à La Pia près de Pinsot. Les concours se succéderont ensuite tous les hivers.

### La création du ski-club allevardin :

Devant le succès remporté par ces concours, ils décident en mars 1923 de fonder le Ski Club Allevardin. Selon ses statuts, le club a pour but de favoriser le développement



Paul Chataing (à droite) et sa sœur Coco (à gauche), en randonnée avec Antoine Cros (chapeau et lunettes) et Albart Feugier (casquette).

de l'alpinisme, de propager le goût des sports d'hiver et de faciliter par des travaux d'aménagement l'accès à nos montagnes (sentiers déboisés, création d'abris, poteaux indicateurs, câbles) et de préparer des skieurs militaires.

Il existe une collection permanente concernant l'histoire de la pratique du ski au musée Jadis Allevard. De belles images témoignent de cette histoire dont Les pupilles du ski allevardin, qui a fait le tour du monde, mais aussi soixante objets, comprenant les premiers skis en bois, des "charrets", un bobsleigh daté des années 1950 de fabrication artisanale, des piolets, etc.

Musée Jadis Allevard  
Parc des Forges - 38580 Allevard-les-Bains  
04 76 45 16 40  
Courriel : museejadis@allevard.fr

1



2



# La vie en images

## 1. Destination Passion : Manon à l'Élysée

Dans le cadre de l'opération "Destination Passion" organisée par la municipalité depuis 6 ans et consistant à offrir à chaque enfant, âgée de 11 ans, habitant Allevard la possibilité de réaliser son rêve d'enfant, Manon avait émis le souhait de se rendre à l'Élysée. Le Maire avait alors adressé un courrier au Président de la République pour lui faire part du vœu de Manon. Le 2 septembre 2008, la réponse est arrivée en mairie et chez Manon: cette jeune fille était invitée officiellement à l'arbre de Noël de l'Élysée. Le 17 décembre, Manon a pris le train avec sa maman pour se rendre à Paris. Là, l'attendait la garde républicaine pour l'escorter jusqu'au théâtre Mogador où était donné un spectacle. Manon a ensuite pris le bus en direction de l'Élysée, toujours sous

escorte, pour se rendre dans les salons du palais. En présence du couple présidentiel et dans un décor féerique, Manon a pris place à la table des convives où des cadeaux l'attendaient ainsi qu'un délicieux goûter. Cette aventure inédite a conduit Manon à répondre aux questions de la presse écrite, télévisée et radio avec beaucoup d'aisance et de complicité.

## 2. Remise des prix des illuminations 2007

392 familles, dont 13 commerçants ont été primés par la commune pour leur contribution à la magie des lumières de la ville durant les fêtes de Noël. Le 27 octobre dernier, les Allevardins étaient invités à venir recevoir leur prix au cinéma d'Allevard où ils ont pu partager les souvenirs des illuminations 2007 à travers la projection d'un reportage photographique.

4



5





3

### 3. Soixante-quatre dictionnaires offerts aux enfants de CE2

Chaque élève d'Alleverd en classe de CE2 a cette année encore bénéficié d'un dictionnaire offert par la municipalité. Le Maire et Monique Hilaire, adjointe au Maire, se sont rendus dans les classes pour rencontrer les enfants et leur remettre un exemplaire que le Maire avait personnellement dédié à chacun d'entre eux.

### 4. Commémoration du 11 novembre

Les élus, les pompiers, les Diables Bleus, la gendarmerie accompagnés par la population ont formé un cortège, avec en tête

l'Harmonie d'Alleverd, pour se rendre au monument aux morts avec les associations d'anciens combattants. Après avoir déposé une gerbe de fleurs avec les enfants, le Maire a prononcé un discours. Ce fut la jeune Caroline qui lut le message de l'UFAC. Paul Custillon et Lucien Zacharie rendaient ensuite hommage aux soldats morts de la commune en procédant à leur appel.

### 5. Le 46<sup>e</sup> banquet des "Prévoyants de l'avenir"

Dimanche 16 novembre avait lieu le traditionnel repas offert par l'association "Les Prévoyants de l'Avenir", à tous les aînés de notre commune âgés de plus de 70 ans. Pas moins de 120 convives se sont partagés ce moment convivial animé par le groupe de

musique "Trio nostalgie". Avant de remettre un bouquet de fleurs aux doyens de ce rassemblement, Andrée Sanz et Maurice Vittaly, le Maire a tenu à souligner l'extraordinaire travail des "Prévoyants de l'avenir" qui assure cette manifestation sans jamais solliciter de subvention.

### 6. Téléthon

Comme chaque année le canton d'Alleverd s'est mobilisé pour apporter sa contribution au Téléthon. Grâce à la mobilisation des associations, des agents économiques et de la population, 5 365 euros ont été reversés à l'Association Française contre la Myopathie.

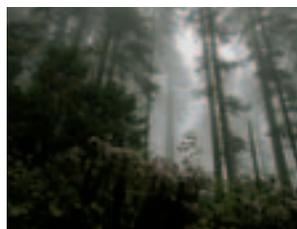


6

# Les commissions extra-municipales

Dans le dernier Allevardin, nous vous proposons de vous inscrire aux commissions extra-municipales. En voici leur composition :

### COMMISSION ENVIRONNEMENT



*Président : Pascal Croibier*  
*Membres : Bruno Bletton, Claire Borghi, David Ciesielsky, Stéphanie Croibier, Amandine Crochet, Patrice Frejou, Gilbert Giroud, Jean Gros, Marc Rosset, André Tavel-Besson, Carin Theys, Danièle Thomasson, Sarah Warchol.*

### COMMISSION TRAVAUX



*Président : Georges Zanardi*  
*Membres : Bernard Anselmino, Gaston Biasi, Michel Champiot, Marcel Durand, Gilbert Giroud, Christine Palmero, André Tavel-Besson, Léonard Vanotti, Jean-Baptiste Zanardi.*

### COMMISSION JEUNESSE



*Présidente : Monique Hilaire*  
*Membres : Jérôme Benedetti, Gaston Biasi, Carole de La Cruz, Fabienne Lebe, Marie-France Montmayeur, Catherine Pagonis, Carole Simoes, Carine Theys, Anne Le Meillour.*

### COMMISSION SPORT



*Présidente : Virginie Lagarde*  
*Membres : Gaston Biasi, David Cherubin, Martine Concastie, Valérie Coudurier, Sabine Da Dalt, Carole de la Cruz, Martine Kohly, Jeannick Perrier, Anthony Prost, Annie Servant.*

### COMMISSION CULTURE



*Présidente : Annie Servant*  
*Membres : Martine Concastie, Geneviève Cotton, Amadine Crochet, Chantal Darbon, Christine Palmero, Séverine Raimondi, Véronique Rivoire-Perrochat, Pierre Rouquès, Karine Sanchez-Beaufils, Xavier Sanchez, Dominique Voisenon, Danièle Thomasson, Sarah Warchol.*

### COMMISSION CIRCULATION/SÉCURITÉ



*Présidente : Marlène Bourne*  
*Membres : Bernard Anselmino, Bruno Bletton, Claire Borghi, Michel Champiot, Fabrice Cohard, Sabine Da Dalt, Patrice Frejou, Gilbert Giroud, Frédéric Goubet, Monique Pere, Karine Sanchez-Beaufils, André Tavel-Besson.*

## “ Rue de la Soierie, ancienne rue de Jérusalem ”



Vous avez été 208 Allevardins à répondre à la sollicitation de la commune pour l'aider à trouver une nouvelle dénomination pour la rue Bir Hakeim. C'est la proposition de “la rue de la Soierie” qui a remporté le plus de suffrages.

De nombreux Allevardins ont exprimé le souhait que la dénomination initiale de cette rue “Rue de Jérusalem” ne soit pas oubliée. Ce souhait a été retenu par le Conseil Municipal.

#### Suffrages obtenus :

- Rue de la Soierie : 105 suffrages
- Rue des Gantières (ou Rue de la Ganterie) : 66 suffrages
- Rue de la Transhumance : 27 suffrages
- Rue des 8 scieries : 4 suffrages
- Autres (propositions individuelles) : 6 suffrages

# L'essentiel des séances des conseils municipaux

## SAEM DU DOMAINE THERMAL

Monsieur Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard fait tout d'abord part au Conseil Municipal de la décision en date du 6 octobre 2008 du Conseil d'Administration de la SAEM du Domaine Thermal d'engager une opération d'augmentation du capital de la société.

Cette augmentation de capital d'un montant de 430 000 euros a pour objectif, tout en assurant sa pérennité, de donner à la société les moyens financiers de son développement. Le Conseil d'Administration propose que la commune d'Allevard en sa qualité d'actionnaire participe à cette augmentation de capital à hauteur des droits constatés. Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la SAEM demande à la commune d'Allevard d'accorder une nouvelle avance en compte courant d'un montant de 300 000 euros. Cette demande d'avance se décompose de la manière suivante :

- 200 000 euros seront transformés en actions dans un délai de 6 mois, suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 6 octobre 2008 d'engager une opération d'augmentation de capital d'un montant de 430 000 euros.
- 100 000 euros seront remboursés par la SAEM du Domaine Thermal dans un délai de 2 ans au taux annuel d'intérêt de 4 % avec une possibilité de reconduction d'une durée de 2 ans.

Monsieur le Maire fait enfin part de la demande en date du 6 octobre 2008 du Conseil d'Administration de la SAEM du Domaine Thermal qui sollicite pour la SAEM du Domaine Thermal une subvention d'un montant de 140 000 euros qui doit permettre à la SAEM du Domaine Thermal de financer des travaux.

Avant de soumettre ces 3 délibérations au vote du Conseil Municipal, Monsieur le Maire indique que la commune d'Allevard en décidant d'injecter la somme de 640 000 euros dans la SAEM du Domaine Thermal est sur le point de prendre une décision historique, mais qui malheureusement, pour les collectivités publiques est une décision classique.

Monsieur le Maire cite deux exemples où une collectivité s'est investie au côté d'une société en danger :

- Les Papeteries de Moulin Vieux où pour contribuer à la mise en place d'un plan de reprise de 87 salariés. Le Conseil Général et la commune de Pontcharra ont accordé :

- une aide à l'investissement de 811 000 euros
- une garantie d'emprunt d'un montant de 1 900 000 euros
- une avance remboursable de 686 000 euros.

Malgré cette aide financière importante, ce site industriel a cessé d'exister.

- UGIMAG où la commune de Saint Pierre d'Allevard pour maintenir cette activité industrielle avait décidé de racheter 440 000 euros de foncier.

L'activité thermique se situe dans ce contexte économique difficile. Aussi, il apparaît indispensable de garantir la pérennité de l'entreprise thermique, la plus importante entreprise du canton, qui a les caractéristiques suivantes :

- 95 % des emplois sont offerts à des habitants du canton
- Cette activité génère plus de 250 emplois
- L'établissement thermique assume une fonction de santé publique à caractère social.
- La société thermique garantit l'identité spécifique de notre commune.

De plus Monsieur le Maire indique que :

La situation économique de cette entreprise n'est pas nouvelle. En effet, entre 1982 et 1997, la société thermique a connu une perte de 400 curistes (en moyenne annuelle). Entre 1997 et 2008 la société a connu une perte de 200 curistes (en moyenne annuelle).

Mais cette situation n'est pas irrémédiable car :

- l'activité thermique est promise au renouveau,
- la société thermique a passé le cap le plus difficile grâce à son effort de restructuration,
- la ressource en eau est garantie.

Aussi, dans le but d'engager une opération de reconquête, la société doit disposer de moyens financiers supplémentaires.

*Vote: unanimité*

## CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création de la nouvelle communauté de commune issue de la fusion des communautés de communes du Balcon de Belledonne, du haut Grésivaudan, d'intervention pour l'aménagement du Grésivaudan et de son environnement, du Moyen Grésivaudan et du plateau des Petites Roches. Cela permettra, avec la création de cette nouvelle structure au 1er janvier 2009, de mettre fin à l'addition de 5 communautés de communes qui ont chacune des compétences propres et une administration spécifique.

Ce regroupement de collectivité s'effectue sans suppression d'emploi et permet aussi la poursuite des projets existants et le développement de nouvelles actions.

Le budget sera de l'ordre de 75 millions d'euros.

La nouvelle communauté de communes disposera de 3 types de ressources :

- la dotation globale de fonctionnement,
- la taxe professionnelle (avec une période unique de transition estimée de 5 ans),
- l'écrêtement de la taxe professionnelle.

Aussi, compte-tenu de la nature de ses recettes et dans l'hypothèse d'un retournement économique, la communauté de commune pourra instituer une fiscalité additionnelle sur les impôts ménage.

Le Conseil Municipal approuve la création d'une communauté de commune sur le périmètre déterminé par l'arrêté de périmètre de Monsieur le Préfet de l'Isère en date du 25/09/2008.

Le Conseil Municipal approuve les statuts de la future communauté.

*Vote: unanimité*

## ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UN SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Madame Monique Hilaire, Adjointe au Maire indique au Conseil Municipal que le service de restauration scolaire est actuellement organisé en partenariat avec des restaurateurs locaux et le collège d'Allevard.

Compte-tenu de l'évolution des effectifs et du transfert du nouveau collège à la Retourdière, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, AUTORISE Monsieur le Maire à

signer le contrat à intervenir avec la société IMR pour réaliser cette étude de faisabilité pour la création d'un service de restauration scolaire.

*Vote: unanimité*

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ORGANISATION DES SÉJOURS SCOLAIRES

Sur proposition de Madame Monique Hilaire, Adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

• CONFIRME sa volonté de permettre à tous les enfants de bénéficier d'un séjour scolaire durant leur scolarité à l'école élémentaire.

• CONFIRME la mise à disposition aux enseignants qui le souhaitent d'un budget par an et par tranche d'âge pour un montant de 44,45 euros par enfant et par jour (plafonné à 12 000 euros). Ce budget pourra être reporté et cumulé l'année suivante sans toutefois pouvoir être reconduit au-delà de ces deux années.

• DÉCIDE de prendre en charge les dépenses concernant la classe de mer à Sanary et la classe de découverte à Carcassonne :

• FIXE à 16 euros par jour et par enfant, soit une participation financière de 80 euros demandée aux familles (avec possibilité de paiement en 6 fois).

*Vote: unanimité*

## CINÉMA BEL'DONNE

Sur proposition de Madame Servant, adjointe à la culture, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, AUTORISE Monsieur le Maire à signer le cahier des charges pour l'exploitation et la gestion du cinéma Bel'donne à intervenir avec la société Féliciné SARL.

*Vote: unanimité*

*2 abstentions (Louis ROUSSET, Hervé CASSAR)*

## MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Monsieur Marc Rosset, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme rappelle que depuis 1989, la commune d'Allevard a versé chaque année une subvention à l'association Embellir Allevard dans le but de contribuer financièrement au ravalement des façades et à l'embellissement de notre ville.

Monsieur Marc Rosset présente au Conseil Municipal le bilan des rénovations de façades depuis 1989.

Monsieur l'Adjoint au Maire propose qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009, ce budget soit dorénavant consacré à une aide à la rénovation environnementale (maîtrise de l'énergie).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

• DÉCIDE que la commune d'Allevard subventionnera jusqu'à la fin février 2009 les rénovations de façades engagées avant cette date par le biais de l'association Embellir Allevard.

• INDIQUE le Conseil Municipal définira dans les prochains mois les critères et les modalités de la nouvelle aide en matière de maîtrise de l'énergie.

*Vote: unanimité*



### “Aimons Allevard”

Grâce aux investissements entrepris depuis plusieurs années, Allevard s'est dotée d'équipements neufs, peu consommateurs d'énergies, capables d'apporter bien être à la population: salle polyvalente, crèche halte-garderie, rénovations urbaines (avenue des Bains, rue Louis Gerin, Place de la Résistance, Cottard) et de hameaux (Glapigneux, Montouvrard, Panissières), rénovation thermale significative et investissements lourds au Collet.

Notre endettement correspond à la moyenne de celui des communes thermales et de sports d'hiver françaises. Pourquoi dramatiser et caricaturer? Notre budget est 3 fois supérieur à celui d'une commune non touristique de 4000 habitants. Nous pouvons à la fois rembourser la dette et poursuivre le développement de services dont peu de communes de notre taille disposent (école de musique, école des arts, destination passion, patinoire, soutien au ski scolaire, aides à près de 100 associations, piscine, crèche, cinéma...).

Dans une période où l'accès au crédit et aux subventions est plus difficile que jamais, pour les particuliers comme pour les collectivités publiques, les efforts d'hier sont une chance. Les 13 millions de crédits sollicités depuis 2001 ont permis la réalisation de 22 millions d'investissements grâce à l'autofinancement et aux subventions.

Nous entendons contenir la fiscalité alors qu'elle s'envole dans bien des collectivités (Grenoble + 9 %, Paris + 9 % ; sans compter la taxe additionnelle nouvelle de la Métro), et poursuivre l'accès aux services publics communaux à des prix bien inférieurs à ceux pratiqués aux alentours.

*L'équipe “Aimons Allevard”*

*Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L'Allevardin”.*

### “Allevard Action Citoyenne”

Notre présence au Conseil d'Administration des Thermes nous permet d'alimenter et de confirmer notre analyse faite durant la campagne.

Nous sommes rassurés de voir que la majorité a abandonné son projet pharaonique de Centre de Remise en Forme de plusieurs millions d'Euros pour retenir celui plus modeste (150 000 euros) mais réalisable que la liste AAC avait proposé dans son programme.

En effet, la situation des finances communales est loin d'être réjouissante.

Allevard est en tête des communes les plus endettées de France, avec 20 millions d'Euros de dettes, soit plus de 5 000 euros par habitant. Nous souhaitons travailler sereinement avec la majorité en contribuant à l'assainissement de nos finances. Nous continuerons donc à demander l'accès aux incontournables: Syndicat du Collet et Office du Tourisme.

Enfin, même si nous sommes trop souvent mis à l'écart des décisions stratégiques, nous nous réjouissons de notre probable première “victoire” politique avec la mise en place d'une tarification de la cantine scolaire en fonction des revenus des familles.

Nous jouerons pleinement notre rôle pour une profonde redynamisation des projets socio-économiques de notre commune.

H. CASSAR  
S. URSELLA  
Y. PAYAN  
C. BARBOTTE  
L. ROUSSET

### ► 88 000 m<sup>2</sup> de façades rénovées depuis 1989

Depuis 19 ans, l'association "Embellir Allevard" a reçu de la municipalité des subventions permettant d'aider les Allevardins à rénover leurs façades. Près 88 000 m<sup>2</sup> de façades ont ainsi été refaites. Au fil des années, le gris a laissé place à la couleur dans toutes les rues de la ville.

**Seules les rénovations de façades dont le projet aura été signalé en mairie ou auprès de l'association "Embellir Allevard" avant la fin février 2009 seront toujours financées.**

À compter du 1<sup>er</sup> mars, ce budget sera dorénavant consacré à une aide à la rénovation environnementale (maîtrise de l'énergie).



### NAISSANCES

- Pauline, Geneviève Villeminot ..... 29/09
- Clara Rambla ..... 21/10
- Morgane, Kristel Ancelet-Morille ..... 25/10
- Antonin Saurel ..... 02/11
- Elyna, Louise Dumoulin ..... 24/11
- Nolan Charles ..... 27/11
- Eva, Zoé, Jeanine Quitton ..... 29/11
- Bastian Burba ..... 03/12

### DÉCÈS

- Bernadette, Anne-Marie, Paulette Labaeye épouse Agricola ..... 02/10
- Raymond, Eugène, Fernand Massin ..... 03/10
- Yvan, Arthur, Georges, René, "Pierre Foucault" ..... 06/10
- Françoise, Michelle, Marie Cressent épouse Ferrier ..... 19/10
- Joseph, Jacques Jorquera-Alcaraz ..... 17/11
- Georges, Christian Cornille ..... 19/11
- André, Sébastien, Joseph Thomasson ..... 26/11
- Palmira do Céu Meireles veuve Dos Santos Mesquita ..... 01/12

### ► Petites annonces

- Vincent de Montal, psychothérapeute, vient d'ouvrir un cabinet d'écoute, soutien et conseil, "6, place du Temple" à Allevard. ☎ 06 26 61 24 19
- Vends villa récente (2000) à Allevard sur terrain clos et arboré de 2000 m<sup>2</sup>. Séjour, cuisine, 3 chambres, wc, salle de bains + wc et cabinet de toilette à l'étage + petit studio, garage indépendant, piscine. Proche de toutes commodités. Prix: 400 000 euros ☎ 04 76 13 57 19
- Bel appartement à vendre dans petite copropriété proche centre. 3 chambres, 1 avec salle-de-bains attenante, 1 avec coin toilette attenant, salle-à-manger et salon avec cheminées et plancher, cuisine, vraie grande cave, atelier, garage, chauffage central individuel gaz (chaudière neuve), double vitrage. 180 000 euros. ☎ 04 76 13 57 38 - www: <http://francois.puitg.free.fr>
- Vends une cuisinière 3 feux gaz, 1 plaque + 1 four électrique. Deux fauteuils cuir et bois ☎ 04 76 97 56 84.

### ► Hommage à René Chinal



"Courant novembre, l'annonce du décès de René Chinal a dû provoquer chez de nombreux Allevardins une émotion, que j'ai aussi ressentie. Que de merveilleux souvenirs remontent à nos

esprits! René Chinal, instituteur à Voreppe, passait avec son épouse les mois de vacances d'été à s'occuper d'enfants dans ce superbe lieu niché au milieu de la forêt: "la colo de la Piat". Les souvenirs sont nombreux: les jeux de ballons, les jeux de piste qu'il préparait tôt le matin, les fêtes tout au long du séjour, les siestes obligatoires avec notre couverture au milieu du pré, les ravitaillements que nous allions récupérer au car Pépin... et bien d'autres délicieux moments de notre enfance. Reposez en paix Monsieur Chinal auprès de Joël et Patrick, vos enfants trop tôt disparus, votre vie a été bien remplie. À vous, Madeleine, son épouse recevez notre reconnaissance et les plus sincères condoléances de beaucoup d'Allevardins. Merci d'avoir permis tant de beaux souvenirs".

*Georges Biboud*

# Agenda

## LUNDI 29 DÉCEMBRE

Sortie raquettes [9h30]  
Animation luges [17h30 à 19h30]  
Bal des enfants [18h]  
Le Collet d'Allevard  
Renseignements Office de tourisme  
☎ 04 76 45 10 11 - ☎ 04 76 45 01 88

## MARDI 30 DÉCEMBRE

Réveil actif, oxygénation [9h30]  
Animation sécurité montagne [14h]  
Animation jeux arva [17h]  
Ski nocturne [20h]  
Le Collet d'Allevard  
Renseignements Office de tourisme  
☎ 04 76 45 10 11 - ☎ 04 76 45 01 88  
Sortie raquette nocturne [20h]  
Renseignements : ☎ 04 76 40 30 16

## MERCREDI 31 DÉCEMBRE

Sortie trappeurs  
Renseignements : ☎ 04 76 40 30 16  
Fondue au chocolat, descente aux flambeaux, ski nocturne, musique et effets pyrotechniques, bar à huîtres en plein air  
Le Collet d'Allevard  
Renseignements Office de tourisme  
☎ 04 76 45 10 11 - ☎ 04 76 45 01 88

## JEUDI 1<sup>ER</sup> JANVIER

Sortie raquettes surprise [14h30]  
Animation luges [17h30 à 19h30]  
Le Collet d'Allevard  
Renseignements Office de tourisme  
☎ 04 76 45 10 11 - ☎ 04 76 45 01 88

## VENDREDI 2 JANVIER

Réveil actif, oxygénation [9h30]  
Sortie raquette panoramique sur les Plagnes [14h]  
Ski nocturne [20h]  
Le Collet d'Allevard  
Renseignements office de tourisme  
☎ 04 76 45 10 11 - ☎ 04 76 45 01 88  
Sortie raquette nocturne [20h]  
Renseignements : ☎ 04 76 40 30 16

## SAMEDI 10 JANVIER

Concert du Nouvel an  
Traditionnel Gala de l'Harmonie d'Allevard et Rallye Bréda.  
Maison des Forges, Salle Charrière

## DU SAMEDI 10

**AU DIMANCHE 11 JANVIER**  
Coupe de France Masters géant et spécial organisée par le ski-club Allevard et le FOC  
Le Collet d'Allevard

## LUNDI 12 JANVIER

Cérémonie des vœux du Maire [18h30]  
Cinéma Bel'donne

## DU SAMEDI 17

**AU DIMANCHE 18 JANVIER**  
Championnat de France de snowscoot  
Forme de glisse atypique.  
Au programme : Boarder X, épreuve de vitesse et de poursuite à 6 pilotes sur une piste super cross, virages relevés et doubles bosses. Free style, compétition de sauts sur 2 tables de 8 à 10m de long.  
Le Collet d'Allevard

## DU SAMEDI 24

**AU DIMANCHE 25 JANVIER**  
Trophée de la Banque populaire des Alpes  
Catégorie Benjamins géant et spécial  
Organisés conjointement par le Ski Club Allevard et le FOC  
Le Collet d'Allevard

## DU 6 FÉVRIER AU 8 MARS

Exposition-dossier "chronique de la restauration de deux sculptures de Pierre Rambaud"  
Du lundi au vendredi de 14h à 17h  
Entrée libre et gratuite le 6 février de 14h à 19h; inauguration à 18h ouverte à tous en présence de Laure Salinas-Meunier, restauratrice à Arc-Nucléart, qui présentera le travail de restauration effectué par ses soins sur ces deux sculptures.  
Musée Jadis Allevard  
Parc des Forges  
☎ 04 76 45 16 40  
Courriel : museejadis@allevard.fr

## DU 7 FÉVRIER AU 1<sup>ER</sup> MARS

**La Patinoire au cœur d'Allevard**  
Manifestation organisée par l'Association Allevard Événements et soutenue financièrement et techniquement par la commune d'Allevard.

## SAMEDI 14 FÉVRIER

Repas "Moules-Frites" - En soirée organisée par l'Association Allevard Événements  
Place de la Résistance, sous chapiteau

## LES MERCREDIS 18 ET 25 FÉVRIER

Lotos du Ski Club Allevard [20h30]  
Nombreux lots à gagner et ambiance très sympathique.  
Le Collet d'Allevard - Salle Antoine Cros

**Retrouvez l'intégralité des animations d'Allevard et du Collet sur le site de l'office de tourisme :**

**Allevard ☎ 04 76 45 10 11**  
**Collet d'Allevard ☎ 04 76 45 01 88**  
**www.allevard-les-bains.com**  
**Courriel : animation@allevard-les-bains.fr**

# À noter

## MAIRIE D'ALLEVARD-LES-BAINS

Du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
☎ 04 76 97 50 24 - Fax : 04 76 97 00 88  
Courriel : accueil@allevard.fr  
Site internet : www.allevard.fr

## ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

Maison des Forges - Annie Servant  
Courriel : a.servant@allevard.fr  
☎ 04 76 97 50 24

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Avenue de Savoie ☎ 04 76 45 10 79  
Courriel : musique@allevard.fr

## ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Maison des Forges ☎ 04 76 13 50 24  
Courriel : ems@allevard.fr

## SERVICE JEUNESSE - PIJ

Maison des Forges ☎ 04 76 13 50 60  
Courriel : pij@allevard.fr

## HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Maison des Forges  
Lundi, mercredi, samedi de 16h30 à 18h30 (+ vendredi de Juin à septembre)

## MISSION LOCALE JEUNES

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h  
Maison des Forges - Alain Rey  
Sur RDV : ☎ 04 76 08 08 70

## POINT EMPLOI INTERCOMMUNAL

Mairie de Goncelin  
lundi de 13h30 à 16h30, mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, vendredi de 13h30 à 16h30  
Lucie Lot - ☎ 04 76 13 25 83

## ADEF (emplois de proximité)

Rue du Grand Pré à Goncelin  
Fanny Gay ☎ 04 76 13 21 21  
Courriel : adef-goncelin@wanadoo.fr

## ANTENNE ASSEDEC

440, Avenue de la Gare à Pontcharra  
☎ 3949 (selon le service, appel gratuit ou de 0,11 euros TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur)  
Lundi au jeudi, de 8h45 à 12h et de 13h à 15h30 ; vendredi, de 8h45 à 11h45

## RELAIS D'ASSISTANTES

**MATERNELLES**  
Allevard - halte-garderie : mardi 14h-18h  
St-Pierre : villa Mon Exil - jeudi 14h-18h  
Ou sur rendez-vous : ☎ 04 76 08 11 96

## PUÉRICULTRICE

Annie Favier  
Le mardi, de 9h à 10h, sans rendez-vous  
Centre Social de la Mairie d'Allevard

## ASSISTANTE SOCIALE

Mairie d'Allevard : lundi et jeudi matin  
Sur rendez-vous : ☎ 04 76 71 80 11

## CONSEILLER JURIDIQUE

Le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 17h30 à 19h  
Maître Agnès Martin  
En mairie. Sur RDV : ☎ 04 76 97 50 24

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois, sur rendez-vous - Jean-Pierre Marçais  
Maison pour l'Emploi  
☎ 04 76 97 50 24

## SÉCURITÉ SOCIALE

Le jeudi de 9h à 11h30  
Alain Bouvier  
Entrée n°2 de la Mairie d'Allevard  
Sans rendez-vous

## ASSISTANTE SOCIALE DE LA GRAM

Mme Grillot  
Sur rendez-vous : ☎ 04 76 12 19 26

## PERMANENCE MSA

Jean-François Rostaing  
☎ 04 76 30 96 34

## RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Sur rendez-vous : ☎ 04 38 49 24 70

## RETRAITES GRAM

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis matin du mois, sans RDV. Après-midi sur RDV  
Madame Fayard  
☎ 0821 10 69 10 ou 06 80 67 78 69

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
Centre Social René Cassin à Pontcharra

## DÉCHETTERIE

St-Pierre d'Allevard  
Horaires d'hiver : Lundi, mercredi, vendredi : de 14 h à 18 h, samedi : de 8 h à 12h et de 14h à 18 h

## HABITAT RURAL

Pierre-Jean Velluet  
Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois, de 9h30 à 11h30  
Sans rendez-vous en mairie d'Allevard

## ARCHITECTE CONSEIL

Mairie d'Allevard - sur rendez-vous  
Claire Sanseau ☎ 04 76 97 00 75

## NUMÉROS UTILES

Régie électrique  
☎ 04 76 97 53 54 - M. Michon

Véolia Eau ☎ 0810 000 777

École élémentaire  
M. Bouvier - ☎ 04 76 97 54 62

École maternelle  
Mme Rosset ☎ 04 76 97 54 57

Cantine scolaire  
Mme Fayat ☎ 04 76 13 53 52

École privée  
Mme Deleuze ☎ 04 76 45 14 21

Collège  
Mme Falletti-Cadet - ☎ 04 76 97 53 17

Lycée privé professionnel Le Bréda  
M. Flory ☎ 04 76 45 00 18

La Poste : M. Rivière - ☎ 04 76 45 00 29

Trésor Public  
Mme Dezempte ☎ 04 76 97 51 14

Gendarmerie  
Adjudant Charbonnel ☎ 04 76 97 50 14

Office de tourisme d'Allevard  
M. Coudurier ☎ 04 76 45 10 11

Office de tourisme du Collet  
☎ 04 76 45 01 88

Préfecture de l'Isère  
☎ 04 76 60 34 00

Centre des impôts  
1 rue Joseph Chanrion à Grenoble  
☎ 04 76 54 57 45